



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

enseignants

Question écrite n° 90398

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la mise en ligne sur Internet d'un site de notation des professeurs. Notetonprof.com, site hébergé aux États-unis, se présente comme un site de la société *Campus citizens*, de San-Francisco, destiné à faire noter les professeurs par leurs élèves. Malgré une charte de fonctionnement affichée, il semble que ce site porte atteinte à de nombreux enseignants français dont la mission difficile ne saurait faire l'objet d'atteintes anonymes sur Internet. Aussi souhaite-t-il savoir ce qu'il prévoit de mettre en oeuvre pour rassurer le corps enseignant et garantir sa protection afin de préserver la sérénité indispensable à l'exercice de sa mission.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90398

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 octobre 2010, page 11076

Question retirée le : 7 décembre 2010 (Retrait à l'initiative de l'auteur)